



C'est une situation presque surréaliste à laquelle on assiste. Mais dans l'affaire de l'assassinat du journaliste Martinez Zogo, chaque jour a de nouvelles surprises. Ainsi, Arnaud Froger, responsable du bureau Afrique de Reporters Sans Frontières, est au Cameroun pour selon lui « enquêter sur l'affaire Martinez Zogo ». « Enquêter » à quelle heure ? peut-on être tenté de le dire.

Car faut-il le rappeler, en date du 3 février 2023, Reporter Sans Frontières (RSF) publie un premier rapport dans lequel il est écrit : « Martinez Zogo est alors amené dans un immeuble en construction appartenant à Jean-Pierre Amougou Belinga, un homme d'affaires puissant impliqué, selon le journaliste, dans des opérations de détournements de fonds présumés. Selon Justin Danwe, Jean-Pierre Amougou Belinga aurait asséné des coups au journaliste dans le sous-sol de son immeuble. L'homme d'affaires aurait alors appelé Laurent Ezzo, le garde des Sceaux dont il est proche, afin de lui demander quel sort réserver au présentateur radio. D'après ce témoignage, le ministre, un des hommes les plus puissants du régime, lui aurait alors répondu de « finir le travail ». Or rendu à ce jour, même l'enquête préliminaire n'a jamais indiqué que Martinez Zogo a été assassiné à l'immeuble Ekang. Mieux, Justin DANWE ne se trouvait pas sur la scène de l'enlèvement ni de la torture. A partir de ces deux constats, le coup de fil de cette nuit-là entre Laurent Ezzo et Amougou Belinga, coup de fil répercuté par ce dernier à Justin DANWE, relève de l'imaginaire. L'enquête préliminaire n'en fait d'ailleurs pas cas.

En date du 9 février 2023, Reporters Sans Frontières écrivait de nouveau : « Autre nouvelle preuve accablante, toujours selon des sources très proches de l'enquête, les traces d'un paiement de 35 millions de francs CFA (environ 53 000 euros) qu'aurait fait parvenir Jean-Pierre Amougou Belinga à Justin Danwe auraient été repérées. Ces fonds auraient transité via le compte du colonel Etoundi Nsoé, ancien commandant de la garde présidentielle et responsable officieux de la sécurité privée de l'homme d'affaires dont il est également le beau-père ». Aucune trace de ce paiement n'existe. Encore plus grave, suite à l'enquête préliminaire, le colonel Etoundi Nsoe a simplement été libéré sans toute forme de poursuite. Il s'agissait dès lors purement et simplement d'un autre mensonge.

BELINGA CERLIN

Avant l'arrivée de Arnaud Froger au Cameroun, j'ai été informé au début du mois de mars par un contact que ce dernier voulait s'entretenir avec moi dans la mesure où j'indiquais clairement que le travail journalistique qu'ils avaient effectué n'était pas sérieux. Nous avons donc discuté d'autant plus que RSF avait toujours écrit le 9 février : « Les enquêteurs affirment avoir mis la main sur plusieurs preuves de paiements effectués par le clan Belinga – allant de quelques centaines à plusieurs milliers d'euros – dans le but de discréditer les informations lui étant défavorables, de le réhabiliter ou de créer des diversions pour influencer l'enquête ou l'opinion publique. Au moins 18 personnes avaient été identifiées hier soir ». Je lui ai demandé clairement s'il avait la moindre preuve de ses déclarations, il m'a dit qu'il avait ses sources. Je lui ai dit que ses sources l'ont menti car dans ce serveur qui a été visionné par tous les avocats et les enquêteurs y compris par le commissaire du gouvernement, il s'agissait des images de vidéo surveillance de l'immeuble Ekang. Je lui ai clairement demandé s'il avait contacté Me Mbuny l'avocat de Justin Danwe pour au moins vérifier ce qu'il croyait être le témoignage de Danwe, il ne le connaissait pas. A-t'il contacté au moins les avocats de Jean Pierre Amougou Belinga ou Eko Eko ? Non. Nous avons convenu d'en discuter face à face quand je serai en France.

Arnaud Froger est donc arrivé au Cameroun en début de semaine. Il a demandé un rendez-vous auprès du commissaire du gouvernement, Belinga Cerlin, qui a accepté. Le responsable de RSF a indiqué qu'il était au Cameroun pour faire la lumière sur l'affaire Martinez Zogo. Le commissaire du gouvernement surpris leur a clairement fait savoir qu'il ne comprenait pas comment ils ont pu faire des révélations dont lui qui était en charge de l'affaire n'en a jamais eu connaissance. Belinga Cerlin a clairement fait savoir à la délégation de RSF qu'il ne sait pas comment à ce stade de l'affaire il peut encore les aider au vu de tout ce qui a été dit par le passé. Une forme polie de désaveu.

AMENDE HONORABLE

Au sortir de l'entretien avec le commissaire du gouvernement, Arnaud Froger a demandé à rencontrer le collectif des avocats de Jean Pierre Amougou Belinga pour selon le responsable de Reporters Sans Frontières : « Recueillir sa version des faits ». Jamais jusqu'à leur séjour au Cameroun, Reporters Sans Frontières n'avait pris soin de contacter avant leurs publications au minimum les avocats de Jean Pierre Amougou Belinga, de Maxime Eko Eko, l'avocat de Justin Danwe et les autres prévenus pour s'assurer que leurs clients avaient fait les déclarations qui leur étaient attribuées.

Le collectif des avocats de Jean Pierre Amougou Belinga a clairement protesté auprès de Arnaud Froger, lui rappelant leurs déclarations. Ils ont dans un premier temps envisagé un refus. Mais le responsable du bureau Afrique de RSF a indiqué qu'il était prêt à faire amende honorable s'il se rendait compte qu'ils s'étaient trompés. Il a indiqué qu'il rentrait ce vendredi. Rendez-vous a donc été pris. ON SAURA PEUT-ÊTRE L'IDENTITÉ DE CELUI QUI LEUR A TRANSMIS LE FAUX PROCÈS VERBAL DE DANWE. CETTE INFORMATION EST PRIMORDIALE DANS LA QUÊTE DE VÉRITÉ.

Boris Bertolt
